

Interrogé par M. HEAKES :—

Q.—Quels sont les précautions hygiéniques dans les différents ateliers et fabriques où vous avez travaillé ? R.—Elles sont très bonnes ; il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Je parle surtout des établissements de Jacques et Hay, de Gearing, de J. D. Smith, dans lesquels j'ai travaillé ; tout y paraît en ordre. Celui de Jacques et Hay est le meilleur que j'aie jamais vu ; les cabinets d'aisance y sont pourvus d'un boyau qui permet d'y introduire l'eau de manière à les nettoyer complètement,

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Vous croyez qu'on a fait dans ces établissements tout ce qui était nécessaire sous ce rapport ? R.—Oui.

Interrogé par M. HEAKES :—

Q.—Dans quel état sont les demeures des ouvriers ? R.—Ceux que je connais vivent assez confortablement ; il y en a sans doute quelques-uns qui peuvent avoir de la misère par des accidents ou quelque chose de ce genre.

Interrogé par M. ARMSTRONG :—

Q.—Croyez-vous que le système d'apprentissage peut former de bons ouvriers ? R.—Oui, je crois que mettre un garçon en apprentissage chez un bon patron est une bonne chose ; je crois qu'il faut servir un certain temps, et je suis d'avis qu'on a réellement fait une erreur en faisant disparaître le système d'apprentissage, car maintenant, après un an ou deux de service ces garçons peuvent s'en aller ailleurs, parce qu'ils gagneront un peu plus par semaine. C'est réellement une injustice envers le patron et même envers les confrères ouvriers ; et ces jeunes gens sont une classe qui, un an ou deux après, fera peut-être de l'agitation et poussera toute une foule à se mettre en grève.

Interrogé par M. WALSH :—

Q.—Croyez-vous que règle générale, les ouvriers avec qui vous avez été en rapports, ont à cœur de bien faire l'ouvrage pour leurs patrons ? R.—Oui, je le crois.

Q.—Avez-vous jamais été en rapports avec des maisons où il existait un système d'amendes imposées aux hommes qui manquaient à quelques-uns de leurs devoirs ? R.—Non, jamais.

Q.—Tel que le manque de ponctualité ? R.—Non, pas à Toronto.

Q.—Avez-vous eu connaissance de pareils faits dans d'autres endroits qu'à Toronto ? R.—Oui, j'ai entendu parler d'un atelier, à Londres, et de deux, à Aberdeen, en Ecosse. En entrant dans un atelier, on voyait des règlements affichés, auxquels on devait se conformer, mais naturellement, on avait le droit de travailler ou de ne pas travailler.

Interrogé par M. FREED :—

Q.—Connaissez-vous beaucoup d'ouvriers qui font des économies ? R.—Oui.

Q.—Comment placent-ils leur argent ? R.—Dans les banques d'épargne du bureau de poste ; beaucoup d'entre eux, du moins, le placent ainsi.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Et non sur une propriété foncière ? R.—Je parle de certains célibataires qui ont amassé un certain pécule par des dépôts faits dans les caisses d'épargne postales, et qui après quelque temps ont fait ce que beaucoup d'autres devraient faire, se marier et s'établir pour devenir contribuable. C'est un des grands défauts parmi les charpentiers de ne pas se marier assez tôt. Si les deux tiers des charpentiers de